



INSTITUT LALLEMAND

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

*Former des adultes.
Reconnaître les parcours.
Construire des compétences.*

Qui sommes-nous ?

Situé au cœur de Bruxelles, l'Institut Lallemand s'inscrit pleinement dans la dynamique urbaine et institutionnelle de la capitale. Cette implantation centrale constitue un atout majeur pour un public adulte qui doit souvent concilier études, vie professionnelle et responsabilités personnelles. Facilement accessible par les réseaux de transports publics et proche des principaux pôles administratifs, associatifs et culturels de la ville, l'Institut offre un environnement d'études en prise directe avec les réalités du territoire bruxellois. Cette localisation favorise également le développement de partenariats professionnels et contribue à forger une identité institutionnelle profondément ancrée dans le tissu social, administratif et culturel de Bruxelles.

L'institut Lallemand est un établissement d'enseignement pour adulte (EPA). La particularité de l'EPA autorise l'apprenant à adapter son parcours d'étude et à valider par unité d'enseignement son programme individuel d'étude. Notre organisation repose donc sur une structuration modulaire par Unité d'Enseignement (UE), garantissant une cohérence entre les objectifs d'étude, les méthodes pédagogiques et les modalités d'évaluation.

L'Institut Lallemand se distingue par sa volonté d'allier exigence académique et inclusion sociale. En plaçant [l'étudiant adulte au cœur du dispositif](#), l'institut ne se contente pas de former, mais accompagne la construction de projets professionnels durables.

La gouvernance partagée, les partenariats avec le monde professionnel et la démarche qualité intégrée garantissent une adaptation constante aux réalités du monde professionnel, faisant de l'Institut un véritable partenaire de réussite.

Sections et études organisées

L'Institut Allemand organise quatre sections dans l'enseignement supérieur pour adultes, réparties entre études de type court et brevet :

BACHELIERS

- **Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif (ES) :** Cette formation, proposée en 3 ans, prépare des professionnels du travail social capables d'accompagner des personnes, des groupes ou des collectivités confrontés à des difficultés sociales, éducatives ou relationnelles. L'éducateur spécialisé développe une pratique fondée sur l'accompagnement de la personne dans son développement global, dans une perspective d'autonomie, d'inclusion sociale et de citoyenneté responsable.

La formation articule sciences humaines, méthodologies d'intervention psycho-éducative, analyse des pratiques et stages de terrain progressifs. Elle vise notamment à développer la capacité à comprendre des situations humaines complexes, à construire des interventions éducatives adaptées, à travailler en équipe pluridisciplinaire et à s'inscrire dans les dynamiques institutionnelles et sociales.

L'éducateur spécialisé intervient dans des secteurs variés tels que l'aide à la jeunesse, le handicap, la santé mentale, l'éducation, l'accueil de l'enfance, le travail social, la justice ou encore les dispositifs d'insertion sociale. Il agit dans le respect d'un cadre éthique et déontologique, en collaboration avec les différents acteurs du réseau socio-éducatif.

- **Bachelier en sciences administratives et gestion publique (SA) :**

Ce cursus, également proposé en 3 ans, prépare des professionnels capables de comprendre et de maîtriser le fonctionnement des administrations publiques et des organisations qui gravitent autour du secteur public. Elle vise à former des collaborateurs polyvalents capables d'analyser des dossiers administratifs, d'appliquer les cadres juridiques et réglementaires, de rédiger des documents administratifs et d'organiser la gestion de projets.

Le cursus développe des compétences en droit public et administratif, gestion publique, finances publiques, communication administrative, management et analyse des politiques publiques. Les étudiants sont également formés à l'utilisation des outils numériques de gestion de l'information et à la rédaction de documents administratifs

et juridiques.

Les diplômés peuvent exercer dans les administrations fédérales, régionales, communautaires ou locales, dans les organismes parapublics, les institutions publiques, les intercommunales, les CPAS, ou encore dans les services administratifs d'organisations privées ou associatives en lien avec les politiques publiques.

- **Bachelier bibliothécaire-documentaliste (BD) :**

Cette formation, qui consiste en une année complémentaire après le brevet de bibliothécaire, prépare des professionnels de l'information et de la documentation capables d'organiser, de gérer et de diffuser des ressources documentaires dans des contextes culturels, éducatifs, scientifiques ou institutionnels.

Le bibliothécaire-documentaliste intervient notamment dans les bibliothèques publiques, les centres de documentation, les services d'archives ou les organisations produisant et diffusant de l'information spécialisée. Il participe à la gestion des collections, à la recherche documentaire, à la médiation culturelle et à la diffusion de l'information auprès de publics variés.

La formation développe des compétences en organisation et traitement de l'information, technologies documentaires, médiation culturelle, communication professionnelle et gestion de projets documentaires. Elle prépare également les étudiants à accompagner les publics dans l'accès à l'information, à promouvoir la lecture et à contribuer au développement de la société de la connaissance et de la culture.

BREVET

- **Brevet de bibliothécaire (BB) :**

Cette formation courte, proposée en 2 ans, permet d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires à l'exercice des fonctions de bibliothécaire dans des bibliothèques publiques ou spécialisées. Elle vise l'apprentissage des techniques de gestion des collections, de classement et d'organisation documentaire, ainsi que l'accueil et l'accompagnement des publics dans leurs pratiques de lecture et de recherche d'information.

Le brevet constitue une formation professionnalisante directement orientée vers l'exercice du métier sur le terrain et peut également constituer une étape de formation menant à une poursuite d'études dans le bachelier bibliothécaire-documentaliste.

1. Vision institutionnelle

L'Institut Lallemand aspire à être un acteur de référence dans l'enseignement d'enseignement pour adultes en Belgique francophone. Notre vision s'articule autour de quatre piliers fondamentaux :

- **Former des professionnels compétents et réflexifs** au service de la personne et de la collectivité, capables d'inscrire leur action dans des cadres institutionnels, éthiques et déontologiques clairs.
- **Construire une institution inclusive et adaptative** qui reconnaît la diversité des parcours, valorise les expériences professionnelles et personnelles, et accompagne chaque étudiant vers la réussite en tenant compte de ses contraintes et aspirations.
- **Développer une pédagogie innovante et professionnalisante** fondée sur l'alignement constructif entre objectifs, méthodes et évaluations, intégrant les réalités du terrain et favorisant l'autonomie des apprenants adultes.
- **Garantir l'accessibilité**, l'Institut se veut être un espace de formation pour tous, organisant les horaires de cours en soirée. Sa position stratégique en plein cœur de Bruxelles facilite l'engagement dans la formation et les partenariats avec l'ensemble des représentants professionnels impliqués dans le parcours d'étude des apprenants.

Cette vision s'incarne dans un projet d'établissement alliant exigence académique, flexibilité organisationnelle et qualité institutionnelle, faisant de l'Institut un véritable partenaire dans la construction de projets professionnels durables.

2. Missions

L'Institut Lallemand remplit quatre missions essentielles au service de la formation des adultes et de leur insertion professionnelle :

- **Former et professionnaliser**
Dispenser des formations d'études qualifiantes structurées par UE, adaptées aux modalités pédagogiques diversifiées (présentiel, alternance, comodalité, e-learning) et adossées aux réalités professionnelles par des stages flexibles et des partenariats terrain.
- **Inclure et accompagner**
Accueillir la diversité des profils (tests d'admission sans CESS, aménagements raisonnables), valoriser les acquis professionnels et accompagner la réussite via le SAR et des dispositifs de remédiation personnalisés.
- **Garantir la cohérence pédagogique**
Assurer l'alignement entre objectifs, méthodes et évaluations certificatives intégrées, tout en intégrant la dimension recherche et la réflexivité dans les parcours d'étude.
- **Développer la qualité institutionnelle**
Maintenir une gouvernance participative (Conseil de coordination hebdomadaire), une démarche qualité intégrée au fonctionnement quotidien, et innover par le numérique (Moodle, TBI, comodalité).

3. Gouvernance

L'établissement repose sur une gouvernance « multi-niveaux » assurant une fluidité dans la prise de décision et le suivi pédagogique :

- **Direction** : Pilotage institutionnel et stratégique global.
- **Conseil de coordination** : Instance centrale se réunissant de manière hebdomadaire. Elle regroupe la direction, l'équipe administrative, les coordinateurs de section, les coordinateurs transversaux et le Service d'Aide à la Réussite (S.A.R).
Cette réunion hebdomadaire constitue un espace précieux permettant de traiter rapidement les problèmes rencontrés quotidiennement par les étudiants et les chargés de cours, et de prendre des décisions collectives dans une logique de réactivité et de concertation.
- **Coordonnations de section** : Gestion pédagogique quotidienne, garantie de la cohérence du cursus et suivi de proximité des étudiants.
- **Coordinateurs transversaux** : Pôles dédiés à la qualité, l'inclusion/admission, le mentorat, le numérique, ainsi que les stages et évaluations.
- **Coordinateurs d'unité** : Garant de la cohérence au sein de la structure pédagogique de l'unité, coordonne le vademécum de son unité, contrôle la cohérence et l'ajustement la formation et son évaluation dans le temps académique imparti. Il est le relai de l'équipe pédagogique et des étudiants au sein de l'unité.
- **Rôle des délégués** : Consultation étudiante, transmission des retours et gestion d'un espace numérique dédié sur Moodle.

4. Nos valeurs et leur opérationnalisation

Les valeurs de l'Institut Lallemand constituent le socle de son identité et guident l'ensemble de ses pratiques :

1. Accompagnement et bienveillance

Centration sur l'apprenant adulte, respect des rythmes et contraintes, soutien individualisé à la réussite, partenariat et valorisation des acquis.

Cela se traduit au travers des pédagogies, des dispositifs d'accueil, d'inclusion, d'accompagnement. Cette valeur fondamentale et transversale s'articule au travers de l'ensemble des valeurs portées par l'Institut Lallemand. Elle s'implémente tant au niveau des dispositifs d'apprentissages qu'au niveau des procédures administratives et des structures d'accompagnement.

ENVIRONNEMENT RESPECTUEUX ET NON-DISCRIMINATOIRE

L'Institut affirme son engagement en faveur d'un environnement d'apprentissage respectueux, sécurisant et exempt de toute forme de discrimination. Il veille notamment à prévenir les discriminations liées au genre, à l'identité ou à l'expression de genre, ainsi qu'à l'orientation affective et sexuelle. Raison pour laquelle l'établissement accompagne les étudiants dans une pratique de la neutralité inclusive.

2. Inclusion et équité

Accessibilité à tous les publics adultes, reconnaissance de la diversité des parcours, aménagements raisonnables et engagement pour un environnement exempt de toute discrimination.

L'Institut Lallemand défend une conception large, transversale et exigeante de l'inclusion, pensée comme un cadre structurant de l'ensemble de ses pratiques institutionnelles, pédagogiques et relationnelles. Inscrit dans l'enseignement pour adultes, l'Institut accueille un public diversifié par ses parcours, ses expériences et ses vécus, et conçoit cette diversité comme une donnée constitutive de sa mission de formation.

1. DES LA PHASE D'ADMISSION

Cette approche s'exerce dès la phase d'admission, à travers une attention portée à la pluralité des profils et des trajectoires au travers **d'une rencontre individuelle lors de l'inscription**. Elle

inclut notamment l'accueil d'étudiants ne disposant pas du CESS, pour lesquels l'entrée en études s'accompagne d'un repérage des besoins de renforcement et d'un accompagnement visant une appropriation progressive des exigences de l'enseignement supérieur au travers [du test d'admission](#). L'Institut valorise également les acquis issus d'études antérieures ou d'expériences professionnelles, reconnus comme des ressources pour le positionnement de l'étudiant et la construction de son projet.

2. TOUT AU LONG DU PARCOURS D'ETUDES

Tout au long des études, l'inclusion se traduit par des [modalités pédagogiques diversifiées](#), fondées sur une pluralité de ressources et de supports d'apprentissage. Ces modalités permettent à chacun de s'inscrire dans une logique de remédiation, de consolidation ou de dépassement, en fonction de son parcours, de son rythme et de ses besoins. Elles visent à favoriser l'engagement des étudiants et à soutenir leur capacité à mobiliser ce qui fait sens et fonctionne pour eux.

Cette approche est renforcée par des dispositifs de soutien à la réussite, destinés à repérer, accompagner et remobiliser les étudiants en difficulté d'adaptation, d'organisation ou d'investissement. Ces dispositifs participent à une logique de prévention du décrochage, tout en maintenant des exigences académiques claires et partagées.

3. LES AMENAGEMENTS RAISONNABLES

Lorsque cela est nécessaire, l'Institut met en place des aménagements raisonnables au travers de l'accès à [UN DOSSIER "BESOINS SPECIFIQUES"](#) et d'un contact privilégié avec le référent inclusion, afin de garantir des conditions d'apprentissage et d'évaluation équitables, en particulier dans les situations de handicap, qu'elles soient visibles ou invisibles, temporaires ou durables. Ces aménagements visent à lever des obstacles sans modifier les objectifs des études, de la formation, les critères d'évaluation ni les standards académiques attendus, et s'inscrivent dans un cadre institutionnel clair, fondé sur le dialogue et le respect du cadre légal.

Par cette approche, l'inclusion est conçue comme un équilibre assumé entre accessibilité, équité et exigence, au service de la formation de professionnels compétents, réflexifs et responsables, appelés à exercer des missions auprès des personnes, des organisations et du publics.

3. Excellence et professionnalisme

Exigence académique articulée aux réalités de son milieu professionnel dès le dispositif d'apprentissage, formation au service de la personne et de la collectivité, cohérence pédagogique et développement de la réflexivité.

1. LES DISPOSITIFS D'EVALUATION AU SERVICE DE LA PROFESSIONNALISATION ET DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE

À l'Institut Lillemand, les dispositifs d'évaluation sont pensés comme des leviers centraux du

processus de professionnalisation. Ils ne se limitent pas à une fonction de certification des acquis, mais participent pleinement à la construction progressive de l'identité professionnelle des étudiants tout au long de leur parcours d'études.

Cette identité professionnelle, bien que déclinée selon les spécificités de chaque section, repose sur un socle commun transversal : **le service à la personne et à la collectivité**. Les études proposées par l'Institut visent ainsi à former des professionnels capables d'inscrire leur action dans des cadres institutionnels, éthiques et déontologiques clairs, de répondre aux besoins des publics, et d'exercer leurs missions avec responsabilité, rigueur et sens.

Les épreuves sont pensées selon **un alignement pédagogique** dont le vadémécum se fait le témoin ; garantissant un fil conducteur dans le profil de formation, articulant les unités, mais faisant également lien avec le profil professionnel de l'apprenant.

LES EVALUATIONS FORMATIVES COMME ETAPE AU COMPAGNONNAGE COGNITIF

Les évaluations formatives organisées par activité d'apprentissage forment des étapes permettant aux apprenants d'engager leurs acquis d'apprentissages mobilisés au travers des dispositifs d'études, pour profiter d'un feed-back consolidant ces acquis. Cela permet également de clarifier les attendus de l'épreuve certificative ; mais également d'engager une phase de remédiation de la part de l'étudiant : de réinvestir le cours, de questionner les enseignants.

LES EPREUVES CERTIFICATIVES

Les évaluations certificatives sont intégrées dans le processus d'apprentissage et conçues pour évaluer la mobilisation des acquis d'apprentissage dans des situations authentiques ou proches des réalités professionnelles. Elles s'assurent de la validation des acquis d'apprentissage propres à chaque unité d'enseignement. Elles garantissent la maîtrise des savoirs, méthodes et outils nécessaires à l'exercice du profil de fonction visé, tout en maintenant un lien explicite avec les réalités professionnelles. Elles constituent une étape indispensable dans la structuration des compétences attendues.

L'évaluation certificative ainsi conçue devient un levier de professionnalisation, préparant l'étudiant aux exigences du terrain et à l'exercice responsable de son futur métier.

L'EVALUATION CERTIFICATIVE COMME SOUTIEN A LA REUSSITE.

À l'Institut Lallemand, l'évaluation certificative est également une étape de régulation au service de la progression des étudiants. Elle s'inscrit dans un principe de soutien à la réussite, entendu comme la mise en place d'un retour structuré, rapide accompagnant l'étudiant dans l'identification de ses acquis, ses difficultés et les ajustements nécessaires pour progresser.

À l'issue des délibérations, chaque étudiant reçoit une grille critériée détaillant les compétences évaluées et les indicateurs observés. Ce feedback individualisé vise à expliciter les attendus, objectiver l'évaluation et rendre visibles les écarts éventuels entre les productions réalisées et les standards attendus. Il permet d'identifier les malentendus

didactiques, les fragilités méthodologiques ou les compétences à renforcer.

Dans un délai rapproché, des séances de consultation des copies sont organisées. Elles donnent lieu à un échange direct entre l'étudiant et les enseignants, centré sur les productions réalisées. Ce temps de dialogue favorise une compréhension partagée des résultats, la clarification des erreurs ainsi que l'identification de pistes concrètes de progression et de remédiation.

Par cette démarche, l'évaluation devient un **levier de développement des compétences** plutôt qu'un simple dispositif de sanction certificative. Elle soutient la réflexivité, l'autonomie et l'engagement des étudiants dans leurs apprentissages, dans une logique d'accompagnement cohérente avec les valeurs institutionnelles de l'Institut.

L'ÉPREUVE INTEGREE

L'épreuve intégrée en fin de parcours sous la forme d'un travail de fin d'étude constitue l'aboutissement du parcours d'études et permet à l'étudiant de mobiliser l'ensemble des compétences développées tout au long de ses études.

Dans ce cadre, l'étudiant adopte une démarche de chercheur, caractérisée par un questionnement méthodique et une analyse rigoureuse d'une problématique professionnelle concrète.

Cette démarche implique de questionner les pratiques observées, de mobiliser des références théoriques et conceptuelles pertinentes, de construire un raisonnement argumenté et d'élaborer des propositions d'action ou d'amélioration ancrées dans les réalités du terrain. Elle permet à l'apprenant de démontrer sa capacité à articuler savoirs théoriques, compétences méthodologiques et posture réflexive, en vue d'une pratique professionnelle éclairée et responsable.

Au-delà de sa dimension certificative, l'épreuve intégrée permet à l'apprenant de se positionner comme un acteur réflexif capable de contribuer à l'évolution des pratiques dans son secteur d'activité

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'insertion professionnelle est largement mobilisée au travers des stages mais également au travers de l'épreuve intégrée. En effet cette épreuve de fin de parcours, constitue également un enjeu d'insertion professionnelle au travers de son colloque et de sa défense.

LE COLLOQUE UN TEMPS DE RENCONTRE PROFESSIONNEL

L'épreuve intégrée est l'occasion pour les apprenants de présenter l'état de leur épreuve lors d'un colloque annuel organisé par l'Institut Lallemand. Cette étape est plus qu'un moment académique, puisqu'elle permet la rencontre entre professionnels de terrain invités (ASBL, maître de stage, ...) et étudiants. Ce Colloque ouvert est l'occasion pour les apprenants de bénéficier de retour, de questionner et débattre avec les professionnels issus du terrain ;

autorisant un double enjeu (1) bénéficier d'une articulation théorie-pratique éclairé par les professionnels de terrain ; (2) d'éclairer cette épreuve de fin des études d'enjeux professionnalisant réels.

Le partenariat étudiants – enseignants – professionnels, forme une dynamique de qualité pour former les acteurs professionnels de demain. Donnant de la visibilité aux étudiants en parcours professionnalisant et à la recherche de l'emploi dans leur secteur.

LA DEFENSE DE L'ÉPREUVE INTEGEE EN CATALYSEUR DE PARTENARIAT

Toujours selon cette logique partenariale avec les acteurs de terrain, la phase terminale du dispositif de l'épreuve intégrée se fait par une défense orale du travail constitué. Cette défense s'organise devant un jury constitué du promoteur, d'un enseignant, et d'un jury externe issu du terrain professionnel en lien avec les enjeux professionnalisant du parcours d'études de l'apprenant.

Cette volonté de sanctionner la réussite d'un parcours d'études ne peut se faire selon notre vision sans l'éclairage précieux d'un professionnel de terrain ; assurant ainsi la logique d'insertion professionnelle des dispositifs.

LES STAGES EN TANT QUE PILIER DES ETUDES ET DE PROFESSIONNALISATION

Les stages sont conçus comme de véritables opportunités de professionnalisation et d'insertion. Ils permettent l'adossement direct des cours aux réalités de terrain.

Conscients des réalités de notre public adulte (conciliation vie pro/perso/études), nous adaptons **la charge horaire des stages selon le contrat de travail de l'apprenant**.

Les heures de stage sont à prester en dehors des périodes indiquées sur la grille horaire des cours.

Cette différenciation vise à offrir à chacun une expérience de stage à la fois exigeante et réaliste, en phase avec leurs contraintes et leurs aspirations.

En favorisant ainsi l'inclusion et la personnalisation des parcours, nous réaffirmons notre engagement à accompagner chaque étudiant vers la réussite, en tenant compte de la diversité de leurs profils et de leurs engagements.

Afin **de valoriser l'expérience des apprenants** pour les étudiants déjà actifs dans le secteur, deux mécanismes sont proposés :

- Stage sur le lieu de travail : Réalisation d'un projet inédit au sein de leur structure professionnelle actuelle.
- Valorisation des Acquis (VA) : Reconnaissance formelle de l'expertise acquise pour dispenser de certaines parties du stage ou des unités d'enseignement concernées. Via la prise en considération des tests d'admission de la réussite académique antérieure, soit via l'organisation de tests de VA

4. Innovation et adaptation

Flexibilité des modalités pédagogiques, intégration du numérique, amélioration continue et ancrage dans les réalités professionnelles.

Quelle que soit la modalité pédagogique retenue, nos approches s'appuient sur des principes andragogiques communs :

- Valorisation **de l'autonomie et de l'expérience** des apprenants adultes ;
- **Respect des rythmes d'apprentissage** différenciés ;
- Transformation de **l'erreur en levier pédagogique** ;
- **Optimisation du temps d'apprentissage** pour des interactions de haute valeur (clarification, déblocage, approfondissement) ;
- **Consolidation mémorielle** par l'espacement et la récupération active des apprentissages.

Cette diversité de modalités témoigne de la volonté de l'Institut de s'adapter en permanence aux réalités du public adulte, en **conciliant exigences académiques et contraintes de vie personnelle et professionnelle**.

L'Institut Lallemand met en œuvre une diversité de modalités pédagogiques afin de s'adapter aux réalités et aux contraintes du public adulte. Cette pluralité d'approches permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque section, aux rythmes de vie des étudiants et aux exigences des métiers visés.

1. LES DIFFERENTES MODALITES ORGANISATIONNELLES

- **Présentiel** : Cours dispensés intégralement en présence, favorisant les interactions directes et les apprentissages collaboratifs.
- **Apprentissage alternant présentiel et asynchrone** : Alternance structurée entre séances présentiels et périodes de travail asynchrone. En présentiel, l'enseignant introduit les notions théoriques fondamentales et lance des exercices d'application à complexité croissante. Les phases asynchrones, réalisées en dehors des heures de cours, permettent aux apprenants de revisiter le cours à leur rythme, de pratiquer les exercices dans une démarche d'appropriation active et de consigner leurs questionnements. La séance présentielle suivante débute systématiquement par un temps de régulation ciblé, où les obstacles identifiés sont traités collectivement.
- **Comodalité** : Dispositif permettant la participation simultanée en présentiel et en « distantiel synchrone », offrant une flexibilité accrue pour les étudiants ayant des contraintes professionnelles ou personnelles.

- **E-learning asynchrone** : Apprentissage en ligne à son propre rythme, avec accès aux contenus, activités et ressources via la plateforme Moodle.
- **E-learning synchrone** : Sessions en ligne en temps réel permettant des échanges directs avec l'enseignant et les pairs à distance.

2. OUTILS NUMERIQUES ET INNOVATION

Un écosystème numérique structurant : La plateforme Moodle de l'Institut Lallemand constitue le support central de notre dispositif pédagogique et administratif. Elle représente bien plus qu'un simple outil technique : c'est un véritable moyen de communication et de suivi pédagogique efficace qui accompagne l'étudiant tout au long de son parcours.

Fonctionnalités principales de Moodle :

- **Communication institutionnelle** : Annonces, messages, alertes et informations officielles accessibles en temps réel.
- **Suivi pédagogique** : Espaces dédiés par cours. Chaque chargé de cours dispose de son propre espace dans lequel il dépose ses contenus, ressources documentaires et supports d'études.
- **Activités numériques variées** : Mise à disposition d'exercices interactifs, quiz, forums de discussion, aussi bien en présentiel qu'en asynchrone pour favoriser l'apprentissage actif.
- **Consultation des grilles horaires** : Accès permanent aux plannings actualisés et aux modifications éventuelles.
- **Dépôt et gestion des travaux** : Soumission électronique des devoirs, travaux et projets avec traçabilité et respect des échéances.
- **Documents institutionnels** : Centralisation des documents administratifs (ROI, RGE, vadémécums, guides pratiques).
- **Espace des délégués** : Zone dédiée aux représentants étudiants pour faciliter la consultation et la transmission des retours.
- **Fiches d'aménagements** : Communication sécurisée des aménagements raisonnables aux enseignants concernés.

AUTRES OUTILS NUMERIQUES

L'institution encourage également l'intégration du numérique à travers :

- **OneDrive institutionnel** : Stockage cloud sécurisé et partage de documents entre enseignants et étudiants.
- **Tableaux Blancs Interactifs (TBI)** : Équipement des salles pour des cours dynamiques et interactifs.

- **Accompagnement techno-pédagogique** : Formation continue des enseignants aux outils numériques et soutien technique.

5. Transparence et dialogue

Clarté de l'information (vadémécums, dossiers pédagogiques), gouvernance participative, respect de la liberté pédagogique et réactivité institutionnelle.

Cette valeur s'incarne dans l'architecture du système de gouvernance impliquant les enseignants, la direction, les services administratifs mais également les étudiants.

Les vadémécums comme outils de communication et de cohérence pédagogique

CONTEXTE ET FINALITE INSTITUTIONNELLE

Dans une logique de transparence et de cohérence institutionnelle, l'Institut Lallemand développe des vadémécums conçus comme des outils de communication partagés. Ils s'inscrivent dans un cadre visant à :

- Garantir la lisibilité des règles, des attendus et des logiques institutionnelles ;
- S'adresser conjointement aux étudiants et aux équipes enseignantes ;
- Clarifier les modalités d'organisation des parcours, les attendus méthodologiques et les logiques certificatives ;
- Soutenir l'intégration progressive des étudiants dans les exigences de l'enseignement supérieur et dans le fonctionnement institutionnel.

FONCTION PEDAGOGIQUE POUR LES ETUDIANTS

Les vadémécums constituent des repères structurants pour la construction des apprentissages. Ils permettent notamment :

- De comprendre la logique d'articulation entre les différentes activités d'apprentissage
- D'identifier la manière dont les compétences se construisent dans la durée ;
- De saisir comment ces compétences sont mobilisées dans des dispositifs certificatifs intégrés, fondés sur des situations professionnelles contextualisées.

FONCTION PEDAGOGIQUE POUR L'EQUIPE ENCADRANTE

Pour les équipes enseignantes, les vadémécums remplissent une fonction de support à la

concertation pédagogique. Ils contribuent à :

- Une compréhension partagée des finalités de formation ;
- Une explicitation commune des attendus et des cadres de référence ;
- Une cohérence des pratiques pédagogiques, sans remettre en question la liberté pédagogique ;
- Une approche des études dépassant la juxtaposition d'enseignements, au profit d'une logique progressive, intégrée et professionnalisante.

En ce sens, les vadémécums ne constituent pas de simples outils organisationnels ou certificatifs. Ils participent pleinement :

- À l'affirmation de l'identité pédagogique de l'Institut ;
- À la construction d'une formation lisible et structurante ;
- Au développement de compétences professionnelles transférables, en cohérence avec les valeurs institutionnelles.

6. Plan stratégique – Synthèse en trois axes

AXE 1 : ORGANISATION

L'objectif est de structurer l'institution pour plus de clarté et d'efficacité :

- Clarification des rôles via des organigrammes institutionnels et programmatiques.
- Renforcer le caractère intégré par UE et intégratif au sein de la formation des vademécums.
- Renforcement de la communication interne et développement du réseau Alumni.
- Développement des ressources étudiantes : Labo-biblio, salles thématiques, accès CoCoF–CERIA.

AXE 2 : PEDAGOGIE

L'accent est mis sur l'accompagnement et la modernisation des pratiques :

- Renforcement de l'aide à la réussite et des dispositifs d'accompagnement.
- Intégration de la recherche (colloque annuel, archivage).
- Transition numérique (Moodle, TBI) et amélioration de la comodalité.
- Pédagogie différenciée et multiplication des ressources formatives en ligne.

AXE 3 : DEMARCHE QUALITE

La qualité n'est pas un dispositif séparé mais une démarche imbriquée dans la gestion quotidienne :

- Participation active : Implication dans les dispositifs AEQES et enquêtes régulières (étudiants/enseignants).
- Analyse des données : Suivi des indicateurs de réussite, d'abandon et de satisfaction via le Conseil de coordination.
- Auto-évaluation continue : Bilans réguliers des UE par les enseignants avec ajustements en temps réel.
- Analyse collective : Discussion des feedbacks étudiants en équipe pour dégager des axes d'amélioration objectifs.
- Lien avec le terrain : Intégration des retours des maîtres de stage et partenaires pour ajuster les compétences visées.



Institut LALLEMAND

Projet d'établissement – Janvier 2026

Institut LALLEMAND
18, rue du Meiboom
1000 Bruxelles

www.institutlallemand.be
info@institutlallemand.be